



## Retour sur le CSE d'avril 2026 : Situation économique

Comme chaque mois, un point sur la situation économique I2S est effectué en séance :

- DSO (facturation) en amélioration surtout chez Cyber.
- Effectifs en hausse vs le mois dernier : +20 salariés
- Taux d'intercontrat stable, niveau de sous-traitance en augmentation pour répondre à des besoins spécifiques.
- Business : volume d'affaires gagnées significatif.

## Principaux points traités en séance

- Points sur les sites de Strasbourg et de Roanne concernant l'activité et la durée de travail.
- **Retour sur les points évoqués en CSE Central : Le site d'EVASYON n'est pour la direction visiblement pas prioritaire.** Il s'agit pourtant juste d'un site où sont rattachés plusieurs centaines de salariés.



Autres sujets abordés en CSE Central :  
Orientation Stratégique du Groupe (IA, Transformation, Souveraineté Européenne, ...)

- Restitution par la CSSCT : télétravail, travail du dimanche, ...
- Mesures à mettre en œuvre suite à la guerre au Moyen Orient : Carburants, télétravail, ... (point spécifiquement demandé par **S3i**) : rien n'est prévu à date. Cependant une souplesse est accordée aux managers d'octroyer un peu plus facilement le 3ème jour en télétravail.
- Rappel des règles de validation des jours de congés auprès des managers qui tardent un peu trop à valider les CP (point spécifiquement demandé par **S3i**).
- Fonctionnement des astreintes.
- Heures Sup. / Congés suite à l'arrêt de la Cour de cassation du 10/09/2025
- Calcul de l'index Egalité H/F (point spécifiquement demandé par **S3i**).
- Montant de la participation et son mode de calcul. Nous apprenons que les déficits reportables, qui impactaient le montant de la participation, sont tous remboursés. Ce qui explique que le montant soit supérieur à celui prévu.

Une nouvelle fois, le CSE a fait certifié ses comptes (ASC et AEP) par son expert comptable. Exercice réussi mais notre trésorerie souffre cette année car nous avons de moins en moins de réserves.

**S3i** veillera à ce que le CSE maintienne les fondamentaux comme :

- Chèques Noël à 130€
- Billetterie maintenue à 150€
- Le maintien des chèques Rentrée Scolaire (que S3i a réussi à obtenir pour les enfants en IME).
- Le maintien de la Subvention Sports et Culture soient aux mêmes niveaux.

**Vous avez des questions sur les sujets portés au CSE, n'hésitez pas à contacter vos élus S3i.**

Notre site internet  
[www.s3i.fr](http://www.s3i.fr)

Pour nous contacter  
[contact@s3i-france.com](mailto:contact@s3i-france.com)

## Point de situation budgétaire sur les Activités Sociales et Culturelles

- Point de suivi du budget, retour sur la MAJ des QF, consommation du budget billetterie, point sur la subvention Sports & Culture, chèques vacances, offres InterCSE, ...

